



DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
Mairie de SAINT-SAVOURNIN

13119  
☎ : 04 42 04 64 03  
Fax : 04 42 72 43 08  
mairie@mairie-stsavournin.fr

## ***LISTE DES DÉLIBÉRATIONS*** **Conseil Municipal** **du 1<sup>er</sup> juillet 2024**

**Article L 2121-25 du CGCT modifié par l'ordonnance n°2021-1310 :** Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe.

<i>Liste des délibérations de la séance</i>			<b>Sens des votes</b>		
<i>n° d'ordre</i>		<i>Objet</i>	<i>POUR</i>	<i>CONTRE</i>	<i>ABSTENTION</i>
1	2024- 22	Conclusion d'une convention tripartite entre le département des Bouches-du-Rhône, le SDIS 13, et la commune de Saint-Savournin pour une aide à l'acquisition de moto-pompe.	21	-	1
2	2024-23	Adoption d'une motion relative au statut de l' élu local présentée par l'association des maires ruraux de France	21	-	1
3	2024-24	Adoption d'une motion « La Culture ça se cultive » présentée par l'association des maires ruraux de France	21	-	1
4	2024-25	Adoption d'une motion « Départements et communes » présentée par l'association des maires ruraux de France	22	-	-
5	2024-26	Adoption d'une motion « Finances Publiques » présentée par l'association des petites villes de France	22	-	-
6	2024-27	Renouvellement de la Convention Territoriale Globale de service aux familles 2024-2028 entre la Caisse d'Allocations familiales des Bouches-du-Rhône, la commune de Saint-Savournin et les six communes du Territoire.	22	-	-
7	2024-28	Délibération instituant l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élection	22	-	-
8	2024-29	Recours aux vacataires et nouveau taux pour les séjours	22	-	-
9	2024-30	Délibération relative à l'adhésion au dispositif « Allo Discrim » proposé par le Centre de Gestion des Bouches du Rhône.	22	-	-

10	2024-31	Actualisation du contrat de maîtrise d'œuvre associé pour la réfection de la salle Luciani.	22	-	-
11	2024-32	Modification du Guide de la Commande Publique	22	-	-
12	2024-33	Admission des créances en non-valeur et éteintes	22	-	-
13	2024-34	Conclusion d'une convention avec la Métropole d'Aix-Marseille-Provence pour la mise à disposition de moyens matériels et moyens de communication informatiques au profit des communes en cas de crise cyber	22	-	-
14	2024-35	Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « les beaux yeux d'Emma ».	22	-	-

LE MAIRE  
Rémi MARCEN


